



FINANCES-EDUCATION-RECHERCHE-
SANTE-ASSEDIC-AGRICULTURE-ENERGIE-
TRANSPORTS-CULTURE-EQUIPEMENT-
PREFECTURE-ORGANISMES SOCIAUX-
ANPE-TERRITORIAUX-FORMATION-
TRAVAIL-ACTION SOCIALE-

Eric Woerth, le ministre du Budget, de la Fonction Publique et des Comptes publics sera à Marseille le 7 avril 2008. Il sera à la Trésorerie Générale lundi après midi.

**NON A LA DESTRUCTION DU STATUT
NON A LA CASSE DES SERVICES PUBLICS
NON AUX LICENCIEMENTS DES FONCTIONNAIRES**

« L'agent sans poste sera incité à suivre une formation et à rechercher activement un emploi : l'administration a l'obligation de fournir un accompagnement personnalisé. » Extrait des « nouveaux droits des fonctionnaires »

RASSEMBLEMENT MANIFESTATION

LUNDI 7 AVRIL 2008

16H30 METRO PERIER

**WOERTH DOIT RETIRER SES PROJETS NEFASTES
ET OUVRIR DE VERITABLES NEGOCIATIONS !**

La révision générale des politiques publiques (RGPP) a été engagée en juin 2007.

Politique ANTI SOCIALE, Politique de CASSE et de FERMETURE de Services Publics Politique de SUPPRESSIONS MASSIVES D'EMPLOIS, Politique de « FUSIONS », d'ABANDON de MISSIONS et de PRIVATISATION, Politique pour les RICHES (cadeaux fiscaux) au détriment de la Population et de la Satisfaction des Besoins Sociaux !

Le gouvernement prend exemple sur d'autres pays qui ont fait leur « RGPP », (harmonisation ultra libérale oblige !).

Aux Etats Unis, au Japon, dans les pays du nord de l'Europe, en Italie, en Suisse, en Angleterre, en Nouvelle Zélande, c'est la disparition ou la quasi-disparition de la fonction publique et des fonctionnaires !

Casse des administrations, transformation en « agences » (Lolf, rapport Attali) avec emplois contractuels...puis privatisation et/ou transfert aux collectivités locales... et délégation de service public au privé !

La RGPP et les 96 premières mesures annoncées s'articulent autour de trois piliers :

- un Etat resserré au niveau central pour définir les politiques publiques avec une **division par deux du nombre d'administrations centrales**
- une mise en œuvre des politiques publiques au niveau local sur la base d'une gestion à flux tendu comme dans le secteur privé, avec des **fusions nombreuses de services départementaux et régionaux**, une **suppression très massive des emplois**, une gestion du plan de charge et de ses fluctuations par le **développement de la flexibilité** de l'emploi des fonctionnaires (mobilité, un même emploi sur plusieurs postes), par la précarité de l'emploi avec **le recours aux sociétés d'intérim légalisé...** Globalement, l'État choisit le « mieux placé » sur le marché au niveau local pour réaliser les missions : services en régie ou agences ou sociétés privées.
- une gestion des ressources humaines (GRH) profondément modifiée sur les critères du secteur privé avec notamment, **l'individualisation de la carrière et de la rémunération**, une **gestion individuelle** par les compétences, la performance et le mérite, une part prépondérante des primes individualisées et au mérite dans le net à payer mensuel.

Quelque soit le sujet traité dans le cadre de la RGPP, le statut est un obstacle qu'ils veulent faire sauter !

De nombreuses mesures déjà effectives préfigurent la RGPP (exemple la gestion des emplois et des compétences, le budget en mode LOLF, la réforme de l'évaluation etc...). Pour mener cette réforme, le gouvernement envisage un autre train de réformes radicales **dont la « mobilité »** des fonctionnaires.

Il a entamé pour cela **un processus de destruction du statut de la fonction publique**. Une des dispositions centrales du projet de loi en cours d'élaboration introduit la **notion de réorientation professionnelle suite à une restructuration du service ayant entraîné la suppression du poste du fonctionnaire**. Cela peut conduire à la mise en disponibilité d'office et sans traitement.

Une prime de départ volontaire sous réserve de démission est également introduite dans le projet de loi.

En clair, c'est la porte ouverte aux licenciements des fonctionnaires !

La RGPP est également présentée par le gouvernement comme un moyen efficace pour résorber le déficit public. En première étape, l'objectif affiché est de réduire de 14,2 milliards d'euros les moyens de fonctionnement des administrations de l'Etat, c'est-à-dire à peu près l'équivalent du paquet fiscal de 15 milliards d'euros, offerts aux plus fortunés du pays ! Selon Sarkozy, la France pourrait économiser **150 Milliards d'Euros**.

Les services de l'Etat se verraient amputés de 200.000 postes : 20.000 à l'hôpital public, 40000 à 60 000 aux Impôts/Trésor (Fusion) dans les 10 ans à venir, 11 200 dans l'Education Nationale en 2009, des milliers dans les collectivités territoriales. L'ensemble de ces projets sont marqués par des reculs sociaux gravissimes et mettent en péril l'existence des services publics, de proximité et de pleine compétence.

Les conséquences de la RGPP sur la population sont multiples : fermeture de tribunaux de proximité, fin de l'indépendance de l'inspection du travail, privatisations, fusions nombreuses comme celle des DDE et des DDAF, mise en concurrence des établissements scolaires, des établissements de soins au profit des cliniques privées, suppression des services du ministère de la santé (DDASS), fusions et fermetures de service dans les finances, transformation du statut de l'hôpital public, privatisation de services municipaux...